



**IRIS SUP'**  
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
EN RELATIONS INTERNATIONALES

Se former — Se perfectionner — Changer de métier

**Certifications professionnelles  
de niveau 7 enregistrées au RNCP**

- Master 2 Administration publique de l'IPAG de Brest

**IPAG**  
Institut de Préparation à l'Administration Générale  
Université de Bretagne Occidentale Brest



**LE DOUBLE  
DIPLOME  
IRIS SUP' +  
IPAG DE L'UBO**

[www.iris-sup.org](http://www.iris-sup.org)

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT  
TECHNIQUE SUPÉRIEUR PRIVÉ

Mise à jour le 01/03/2024

IRIS Sup', l'école de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), et l'IPAG de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) ont décidé, en 2020, de renforcer leur partenariat signé en 2011, en élaborant un programme permettant aux étudiantes et aux étudiants d'obtenir un double diplôme : un des titres d'IRIS Sup', reconnu par l'État, enregistrés au RNCP au niveau 7 et le master 2 Administration publique de l'IPAG de Brest.

## Double diplôme, double compétence, en une seule année

Le partenariat entre IRIS Sup' et l'IPAG permet aux étudiants et étudiantes d'IRIS Sup' qui le souhaitent, d'enrichir leurs compétences et d'obtenir deux diplômes en même temps. Ils et elles bénéficient d'une dispense pour les enseignements de spécialité suivis à IRIS Sup', présents dans le master de l'IPAG. Les enseignements spécifiques à l'IPAG seront dispensés aux étudiants et étudiantes d'IRIS Sup' en distanciel à des dates tenant compte des contraintes logistiques et des charges de cours spécifiques à l'école de l'IRIS.

**Les compétences acquises à IRIS Sup'** : acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension des environnements et des enjeux internationaux, développer sa capacité d'analyse et de propositions, maîtriser des techniques et des outils professionnels pour aider à la prise de décision dans les organisations publiques et privées.

**Les compétences développées à l'IPAG de Brest** : acquérir les connaissances et les outils spécifiques à l'administration publique, indispensables aux futurs agents publics, mais aussi très utiles aux salariés d'entreprises, d'associations, d'ONG, tous usagers du service public. Répondre à des marchés publics, solliciter des subventions, subir un audit de l'administration française ou européenne, contractualiser avec des administrations publiques nécessitent de connaître le vocabulaire, les obligations qui pèsent sur les fonctionnaires, et d'une façon générale, les principes du secteur public.

## Les avantages d'une double inscription

Les étudiantes et étudiants inscrits en double cursus IRIS Sup'/IPAG bénéficient de tous les avantages offerts par les deux structures. Les étudiants et étudiantes d'IRIS Sup' en double cursus seront éligibles aux avantages octroyés aux étudiants et étudiantes de l'université :

- Bourses et aides sur critères sociaux ([www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N20398](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N20398)).

- La Caisse d'allocations familiales (CAF) peut vous ouvrir un droit à une aide personnalisée au logement (APL) ou bien une allocation de logement à critère social (ALS) ([www.caf.fr](http://www.caf.fr)).

- Bibliothèques universitaires : accès aux banques de données d'ouvrages et revues en ligne, prêts interbibliothèques.

- CVEC<sup>1</sup> : les sommes collectées (100 euros par personne) financent des projets de vie de campus portés par une liste d'établissements fixée par la loi (les universités, un certain nombre d'écoles, les CROUS, etc.) (<http://cvec-info.nuonet.fr/la-cvec.html>).

- Le dispositif Visale permet de louer un appartement même en l'absence de garant ([www.visale.fr/#!/visale-locataire](http://www.visale.fr/#!/visale-locataire)).

Enfin, la combinaison des diplômes d'IRIS Sup' et de l'IPAG permet aux étudiants et étudiantes de poursuivre leurs études en doctorat.

<sup>1</sup> La CVEC doit être réglée une seule fois sur le site dédié. Présentez ensuite l'attestation à l'IRIS et à l'UBO.

## Public visé par le double cursus et prérequis

Toutes les personnes sélectionnées et inscrites à IRIS Sup' sous statut étudiant ou stagiaire de la formation continue dans l'un des parcours de 2<sup>e</sup> année de l'école, en présentiel ou à distance, peuvent s'inscrire à l'Université de Bretagne occidentale afin de bénéficier des dispositions du double cursus. Les cours ne nécessitent aucun prérequis académique spécifique.



# Modalités pédagogiques, validation et calendrier

**La formation** repose sur le suivi de 4 unités d'enseignement (UE) complémentaires aux enseignements d'IRIS Sup'. Ces 4 UE sont dispensées sous la forme de 8 supports de cours rédigés (de 10 à 50 pages) et de 16 heures de cours en ligne. La participation à ces cours est fortement recommandée. Cependant, ils sont enregistrés et mis à disposition des étudiantes et étudiants.

**Les modalités d'évaluation** revêtent plusieurs formes : soit rédaction d'un collecteur d'idées, d'un plan détaillé ou d'une note, soit un QCM méthodologique. Les évaluations se déroulent également à distance.

**Taux de réussite** : 99 % de réussite aux examens des 4 UE IPAG en 2022/2023 (160 inscrits).

## CALENDRIER

- Mi-septembre : diffusion des supports de cours à lire.
- À partir de mi-octobre : cours en ligne le soir, sur une plage horaire potentielle de 18h30 à 21h30.
- Début décembre : évaluations (à distance) sur Moodle.
- Juin / Juillet : rattrapages (à distance) sur Moodle.

# Modalités d'inscription et coût de la formation

## INSCRIPTION

1. Lors de la candidature à IRIS Sup' : cochez la case proposant l'option sur votre dossier de candidature en ligne.
2. Si vous êtes admis à IRIS Sup' au terme du processus de sélection, vous recevrez un contrat de formation. Renvoyez-le dans les délais indiqués et confirmez à la référente double diplôme d'IRIS Sup', votre volonté de bénéficier du double cursus en envoyant un mail indiquant :  
  
NOM, Prénom et promotion, l'intitulé du baccalauréat (ou équivalent), l'année d'obtention du baccalauréat (ou équivalent), et le numéro INE à l'adresse : [doublediptome@iris-france.org](mailto:doublediptome@iris-france.org).
3. Début juillet 2024 : une première liste de toutes les étudiantes et tous les étudiants souhaitant bénéficier du dispositif double diplôme sera adressée à l'IPAG de Brest. Les inscriptions et le règlement des frais universitaires s'effectueront en ligne.
4. Fin août 2024 : dernière possibilité de s'inscrire.

## FRAIS UNIVERSITAIRES

- Étudiantes et étudiants en formation initiale<sup>1</sup> : frais universitaires (année 2023-2024) : 243 € + CVEC (100 €).
- Étudiantes et étudiants en reprise d'études<sup>2</sup> : frais universitaires (année 2023-2024) : 243 € + 191 €.

---

<sup>1</sup> À l'UBO : étudiante ou étudiant en formation initiale + toute personne professionnelle inscrite dans une école ou université en 2023-24 (inscrit ou inscrite par exemple en RI1 à IRIS Sup' ou dans une autre formation ailleurs).

<sup>2</sup> À l'UBO : est considérée en reprise d'études toute personne professionnelle ou demandeuse d'emploi non inscrite l'an dernier en formation.



## INTÉGRER UN INSTITUT RÉPUTÉ : L'IPAG DE BREST



Depuis 1985, l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de l'Université de Bretagne occidentale prépare avec succès les étudiantes et étudiants en formation initiale ou reprise d'études, aux concours des trois fonctions publiques. L'IPAG de Brest dispose d'une antenne de la classe préparatoire Talents de l'Institut régional d'administration (IRA) de Nantes.

L'IPAG est habilité à délivrer des diplômes d'enseignement supérieur de niveau licence (LAP) et master en Administration publique. Le master est destiné aux étudiantes et étudiants désirant intégrer l'administration publique, mais également les institutions et entreprises ayant des liens ou travaillant avec le secteur public (associations, ONG, fondations, entreprises délégataires ou souscrivant à des marchés publics...).

L'IPAG est un institut au plan national et international. À ce titre, il a développé des conventions particulières ou des conventions Erasmus+ au Mexique (Colegio de Morelos à Cuernavaca), en Thaïlande (Université de Thammasat à Bangkok), en Allemagne (Hochschule à Kehl), au Canada (École nationale d'administration publique du Québec).

# Programme IPAG de l'UBO\*

Les compétences complémentaires à acquérir pour obtenir le double diplôme correspondent à des unités d'enseignement (UE). Dans le cadre du partenariat, elles sont dispensées sous forme de manuscrits et de cours en ligne (16H) permettant de poser des questions et de revoir des notions.

## UE 19 : ADMINISTRATION DE SERVICE

### • APPROCHE DE LA QUALITÉ DE SERVICE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

**Objectifs du cours :** à l'issue du cours, l'étudiante ou l'étudiant maîtrisera les enjeux de la qualité de service d'un point de vue organisationnel et managérial, mais aussi en tant qu'utilisateur du service public. Il ou elle pourra participer activement à la mise en place et à l'amélioration continue d'une démarche de qualité de service.

**Compétences visées :**

- Capacité de détermination des attentes et des besoins
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité de négociation
- Sens de l'organisation

**Modalités pédagogiques :** manuscrit puis approfondissement lors de questions/réponses en visioconférence (2H).

### • MARKETING ADMINISTRATION PUBLIQUE : LA POLITIQUE D'INFLUENCE DE LA FRANCE

**Objectifs du cours :** comprendre la politique d'influence mise en œuvre par les institutions françaises : ses limites sont perçues et des propositions peuvent être formulées. À l'issue du cours, l'étudiante ou l'étudiant a ainsi la capacité d'appréhender les actions dans le domaine de la diplomatie d'influence et d'analyser leur pertinence.

**Compétences visées :**

- Savoir-faire : prendre en compte un contexte, une contrainte, une complexité ; analyser un comportement, un contexte, une problématique
- Savoir-être : sens de l'analyse ; capacité d'adaptation
- Connaissances : relations internationales ; environnement administratif, institutionnel et politique (réseaux de l'État en France et à l'étranger)

**Modalités pédagogiques :** manuscrit puis approfondissement lors de questions/réponses en visioconférence (2H).

\*Sous réserve de modifications

### • APPROCHE DE LA NOTE DE SYNTHÈSE

**Objectifs du cours :** à l'issue du cours, l'étudiante ou l'étudiant maîtrisera la technique de la note de synthèse. Il ou elle saura réaliser un outil d'aide à la décision en milieu professionnel et dans un temps contraint (administration, entreprise, recherche, concours).

#### **Compétences visées :**

- Savoir : connaître les techniques rédactionnelles et les ressources mobilisables.
- Savoir-faire :
  - > Maîtriser l'expression écrite
  - > Savoir communiquer
  - > Savoir collecter, structurer et hiérarchiser des informations
  - > Être capable d'analyser des données, des statistiques
  - > Lire et exploiter des documents
  - > Savoir organiser son travail et gérer son temps
  - > Savoir apporter une réponse adaptée et conforme à la commande
  - > Savoir accompagner et concrétiser des décisions
- Savoir-être :
  - > Être rigoureux ou rigoureuse
  - > Respecter les échéances
  - > Être neutre, impartial

**Modalités pédagogiques :** remise d'un guide méthodologique puis approfondissement lors de questions/réponses en visioconférence (1H).

---

### • APPROCHE DU CONTRÔLE INTERNE ET DE L'AUDIT INTERNE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

**Objectifs du cours :** à l'issue du cours, l'étudiante ou l'étudiant maîtrisera les enjeux du contrôle interne et de l'audit interne tant du point de vue de l'auditeur que de l'audité :

- Savoir définir le contrôle interne et la notion de risque
- Connaître les référentiels : le COSO et le cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers (AMF)
- Connaître les lignes directrices de l'INTOSAI sur le contrôle interne dans le secteur public
- Voir des illustrations des référentiels de contrôle interne
- Connaître les rôles et objectifs de l'audit interne

#### **Compétences visées :**

- Sens de l'organisation
- Capacité à déléguer
- Capacité à mettre en œuvre et à accepter les contrôles
- Connaissance de l'audit et du contrôle interne

**Modalités pédagogiques :** manuscrit puis approfondissement lors de questions/réponses en visioconférence (1H30).

• LA RECHERCHE DE LA PERFORMANCE AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

**Objectifs du cours :** à l'issue du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera capable de comprendre les mécanismes de la gestion des comptes publics, d'en identifier les acteurs, d'en saisir les grandes masses et de les mettre en perspective dans un contexte européen.

**Compétences visées :**

Acquisition des connaissances suivantes :

- Les règles et principes de la comptabilité publique
- La loi organique relative aux lois de finances (LOLF)
- Le contrôle budgétaire
- Le cadre budgétaire européen

**Modalités pédagogiques :** manuscrit puis approfondissement lors de questions/réponses en visioconférence (2H).

---

• LES FONDAMENTAUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE : PROCÉDURES ET EXÉCUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC

**Objectifs du cours :** savoir saisir les opportunités de la commande publique par l'acquisition des fondamentaux et des notions réglementaires des marchés publics. À l'issue du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera capable d'avoir une vision généraliste et pratique des procédures de la commande publique tant du point de vue de l'entreprise que de l'acheteur public.

**Compétences visées :**

Acquisition des connaissances suivantes :

- Panorama de la commande publique
- Le cadre législatif et réglementaire de la commande publique
- Les fondamentaux (définition d'un marché public, acteurs, procédures, obligations)
- Le cycle des marchés publics
- La dématérialisation de la commande publique

**Modalités pédagogiques :** manuscrit puis approfondissement lors de questions/réponses en visioconférence (2H).

### • FONCTION PUBLIQUE

**Objectifs du cours :** à l'issue du cours, l'étudiante ou l'étudiant maîtrisera les institutions et les logiques qui structurent la fonction publique en droit interne, mais aussi en droit international. Grâce à des exemples pratiques, il ou elle sera capable de :

- Maîtriser les enjeux des fonctions publiques internes et internationales
- Identifier les formes de l'emploi public
- Comprendre les valeurs structurant la fonction publique

**Compétences visées :**

- Sens des rapports institutionnels
- Compréhension des écosystèmes institutionnels
- Capacité à identifier les valeurs d'appui de la fonction publique

**Modalités pédagogiques :** manuscrit puis approfondissement lors de questions/réponses en visio-enseignement (3H).

---

### • FONCTION PUBLIQUE – DIALOGUE SOCIAL

**Objectifs du cours :** à l'issue du cours, l'étudiante ou l'étudiant maîtrisera les institutions et les logiques qui président au dialogue social dans la fonction publique. Grâce à des exemples pratiques, il ou elle sera capable de :

- Maîtriser les enjeux du dialogue social
- Identifier les institutions du dialogue social
- Comprendre les moyens de communication du dialogue social

**Compétences visées :**

- Sens des rapports institutionnels
- Capacité à déclencher les procédures utiles
- Capacité à orienter les agents

**Modalités pédagogiques :** manuscrit puis approfondissement lors de questions/réponses en visio-enseignement (1H).



## Quelques biographies d'intervenants



Chercheur associé à l'IRIS, **JACQUES SERBA** est docteur en droit public, ancien élève de l'École nationale des impôts (ENI), également titulaire d'un DEA de géographie et d'un DESS de management international des PME (institut d'administration des entreprises). Ancien président de l'association humanitaire Action contre la faim (ACF), il est spécialisé dans les domaines de l'action humanitaire, de l'organisation et du fonctionnement des ONG, ainsi que dans celui de l'action extérieure des autorités territoriales.



**ALAN PELLETIER** est titulaire d'un master en comptabilité, contrôle, audit et est auditeur interne certifié (CIA). Il est aujourd'hui auditeur à l'Agence spatiale européenne (ESA). Auparavant, il a été vérificateur auprès de la Cour des comptes, affecté à la chambre régionale des comptes du Grand Est, contrôlant dans ce cadre des collectivités locales, entreprises et associations percevant de l'argent public. Il a été membre de l'équipe d'audit externe du Programme alimentaire mondial (PAM) de 2017 à 2020.



Ancien élève de l'École nationale des impôts (ENI) et de l'École nationale des finances publiques (ENFIP), **THIERRY MENIL** est aujourd'hui comptable public, responsable d'un centre des finances publiques avec pour missions principales la tenue de la comptabilité, l'assistance et le contrôle budgétaire de collectivités territoriales, ainsi que le recouvrement des impôts des particuliers.



2 BIS, RUE MERCŒUR - 75011 PARIS - FRANCE  
+33 (0)1 53 27 60 74  
FORMATIONS@IRIS-FRANCE.ORG

RETROUVEZ IRIS SUP'  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



WWW.IRIS-SUP.ORG